


Mairie d'Aureville
4 place du Village
31 320 AUREVILLE

Téléphone : 05 61 76 30 29
Fax : 05 61 76 41 36
Email : mairie.aureville@wanadoo.fr

Compte Rendu de la réunion Du conseil municipal d'AUREVILLE



Aureville



Mairie

Mardi 29 mars 2016

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

Sujets avec débat

DEBAT BUDGETAIRE

Approbation du Compte Administratif du Budget Communal 2015.

Approbation du Compte de Gestion 2015.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015

Budget primitif 2016

Vote des taux communaux d'imposition 2016

Investissement.

**TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES – SUPPRESSION DE L'EXONERATION DE DEUX ANS DES
CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION**

Occupation d'une salle communale

POINT SUR LE DOSSIER RÉHABILITATION DU HANGAR

Réhabilitation

Réfection toiture

POINT SUR LE DOSSIER « LOTISSEMENT »

Vie Communale

Commission Ecole/Sport/Associations

CCAS

QUESTIONS DIVERSES

les Rendez-vous

DIVERS

Réunion du Conseil Municipal du 29 mars 2016

CM 2016-04

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Présents :

CASSAN Christine
BACCHIN Patrice
SOLEIL Philippe
PAGANI-CABANNE Florence
BUFF Florence
TARROUX Francis
ESPIC Xavier
GILLES André
MOUMIN Jean-Marc
SALEIL Georges

Absents excusés

PIQUET Marcelle
RIOCROS Jean-Pierre
MANENT Corinne
CAMUS Gabriel
LANDREA Benoît

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu du 1^{er} mars 2016.**
 - **Sujets avec débats**
 - **Débat budgétaire**
 - **Point sur le dossier « hangar »**
 - **Point sur le dossier « lotissement »**
- **Vie Communale**
 - **Compte rendu des activités communales**
- **Vie Intercommunale.**
 - **Compte rendu des activités intercommunales**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 29 mars 2016 à 20h30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 10 / Pouvoir : 0 / Votants : 10

Le compte rendu de la réunion du 1^{er} mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur André GILLES a été désigné secrétaire de séance.

SUJETS AVEC DEBAT

DEBAT BUDGETAIRE

Monsieur le Maire sort de la salle pour permettre à Monsieur SALEIL Georges, Adjoint au Maire de présenter le Compte Administratif 2015 de la commune.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2015.

CM 2016-04 / 19-01

Sous la présidence de Monsieur SALEIL Georges, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2015 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	314 187.47 €
Recettes	337 483.14 €
Excédent de clôture :	23 295.53 €

Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
--

Investissement

Dépenses	128 577.09 €
Recettes	321 022.35 €
Excédent de clôture :	192 445.26 €
Restes à réaliser :	0.00 €
Besoin de financement :	0.00 €

Hors de la présence de Monsieur Xavier ESPIC, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2015.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Monsieur le Maire réintègre la réunion du Conseil Municipal et présente le Compte de Gestion 2015.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015.

Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
--

CM 2016-04 / 20-02

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2015. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015

CM 2016-04 / 21-03

Résultat de fonctionnement

<u>A Résultat de l'exercice</u>	23 295.67 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	176 502.70 €
C Résultat à affecter	199 798.37 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	92 657.55 €
AFFECTATION = C	199 798.37 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
2) Report en fonctionnement R 002	199 798.37 €

BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur le Maire rappelle le débat qui s'est tenu lors de la réunion de travail du 16 mars 2016 concernant l'élaboration du BP 2016.

Devant les nouvelles baisses des dotations de l'état et le paiement des services du Sicoval, le budget 2016 est difficile à équilibrer. Plusieurs axes d'économie ou de nouvelles recettes ont été étudiés :

Dès le BP 2016

- Baisse des subventions communales
- Ajustement des dépenses de fonctionnement e économies diverses.

<p>Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>

À partir du mois de septembre 2016

- Augmentation du prix du repas de la cantine de 0.36€, dont 0.20€ de refacturation du transport.

<p>Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>

- Facturation de la garderie scolaire (tarif à définir)

<p>Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 3</p>
--

À compter du 1^{er} janvier 2017

Suppression de l'exonération de Taxe Foncière Bâti les 2 premières années de construction.

<p>Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 0</p>
--

VOTE DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION 2016

CM 2016-04 / 22-04

<p>Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 6 Contre : 4 Abstention : 0</p>
--

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que la commission communale des finances s'est réunie le 7 mars 2016 pour travailler sur le projet de Budget Primitif communal.

Pour couvrir les dépenses 2016 et compenser le coût de la vie et les baisses des dotations de l'État, Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux communaux, deux scénarios :

- 2% TH et FNB et 1% FB
- 3% TH et FNB1.5% FB

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à la majorité, pour compenser l'évolution du coût de la vie et les baisses des dotations de l'État, d'appliquer l'augmentation des taux communaux à 3% TH et FNB et 1.5% FB.

Les nouveaux taux communaux pour 2016 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Rappel 2015		Bases 2016	Variation	
4.14 %	T.H.	1 241 000 €	3 %	4.27 % 52 991 €
9.90 %	F.B.	697 500 €	1.5 %	10.05 % 70 099 €
35.09 %	F.N.B.	23 400 €	3 %	35.88 % 8 459 €
128 641 €	Total	Total produit attendu		131 549 €

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

INVESTISSEMENT.

Lors des réunions de préparation du BP 2016, il a été décidé de limiter les investissements communaux de façon à ne pas faire appel à l'emprunt ou à l'excédent de la section de fonctionnement pour équilibrer les dépenses.

De ce fait, certains projets ont été reportés à une date ultérieure.

- Changement des fenêtres des salles d'association au dessus de l'école.
- Réhabilitation du local « jeunes ».
- L'aménagement des allées du nouveau cimetière se fera sur 2 tranches de travaux.

Ainsi les dépenses prévues d'investissement pour le BP 2016 s'élèvent à 204 217.55 € entièrement financées par les fonds communaux et les subventions.

Après en avoir longuement débattu, le Conseil Municipal approuve à la majorité ces décisions et le BP 2016 est approuvé à l'unanimité.

CM 2016-04 / 23-05

<p>Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES – SUPPRESSION DE L'EXONERATION DE DEUX ANS DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION

CM 2016-04 / 24-06

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de supprimer l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1er janvier 1992.

Vu l'article 1383 du code général des impôts, Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1er janvier 1992 ;

Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

<p>Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 9 Contre : 10 Abstention : 0</p>

OCCUPATION D'UNE SALLE COMMUNALE

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal qu'une autre demande d'occupation de salle dans l'ancien logement de fonction des instituteurs désaffecté, est arrivée en Mairie.

Elle émane d'une administrée d'Aureville qui souhaite utiliser le local pour finir la préparation d'un diplôme de réflexologie.

Monsieur le Maire propose de lui céder gratuitement une pièce pendant un mois (renouvelable chaque mois). Il sera signé avec Madame TASENDO une convention d'utilisation comme avec Monsieur BRUNEL et la société ACCES.

POINT SUR LE DOSSIER REHABILITATION DU HANGAR

REHABILITATION

Une nouvelle réunion avec les associations communales le mardi 5 avril 2016 à 20h30. Un point précis sera fait sur le programme du projet d'équipement public.

REFECTION TOITURE

La préparation du chantier est terminée. Les travaux d'enlèvement des tuiles et de la charpente ont débuté. La fin des travaux de réfection de la toiture sur la partie des murs avec arcades seront terminés fin mai, début juin 2016.

POINT SUR LE DOSSIER « LOTISSEMENT »

Nous continuons à recevoir les aménageurs qui présentent leur projet et nous communiquent leur offres conformément à la convention qui leur a été envoyée.

Une réunion du comité de pilotage aura lieu le 19 avril 2016 pour analyser l'ensemble des offres et une présentation, pour une mise en réflexion, sera faite auprès de la commission « urbanisation/voirie/travaux », le 25 avril 2016.

Le futur aménageur devrait être arrêté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

SUJETS SANS DEBAT

VIE COMMUNALE

COMMISSION ECOLE/SPORT/ASSOCIATIONS

Associations

Campestral

Suite à des difficultés à obtenir les subventions pour réaliser le Campestral 2016, une entrevue est prévue avec le président du Sicoval.

La décision finale de réaliser cette manifestation sera prise après cet entretien.

Arbres et Paysages d'Autan

L'association tient son Assemblée Générale le 1^{er} avril 2016 à 20h30 à Belberaud.

CCAS

Une réunion est à programmer pour le vote du BP 2016.

QUESTIONS DIVERSES

LES RENDEZ-VOUS

- Réunions des PPA pour l'élaboration du PLU de la commune de Corronsac, le jeudi 14 avril 2016 à 14h30.
- Assemblée Générale de l'ATD avec déjeuner, le 4 avril 2016 à 10h à Portet-sur-Garonne.
- Toulouse fait sa foire Du 9 au 18 avril 2016.

DIVERS

- **CAF** : Restitution du Schéma Départemental de l'animation de la vie sociale, le 13 avril 2016 de 9h à 12h15, à TOURNEFEUILLE.

- **Un nouveau nom pour la Région** : Les élus sont amenés à faire des propositions sur le nom de la nouvelle région... Monsieur le Maire attend les propositions....

- **Compteur LINKY** : Un administré est venu voir Monsieur le Maire pour prévenir des risques potentiels d'émission d'ondes de ces compteurs. Philippe SOLEIL et Florence BUFF se proposent d'étudier le sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire, lève la séance à 23h00

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera **le 29 mars 2016** à 20h30.

CM-04-2016 - 19/01 : Approbation du Compte administratif 2015.

CM-04-2016 - 20/02 : Approbation du Compte de Gestion 2015

CM-04-2016 - 21/03 : Affectation du résultat 2015.

CM-04-2016 - 22/04 : Vote des taux communaux d'imposition.

CM-04-2016 - 23/05 : Vote du BP 2016.

CM-04-2016 - 24/06 : Suppression de l'exonération de Taxe Foncière.

1. <i>BACCHIN Patrice</i>	
2. <i>BUFF Florence</i>	
3. <i>CAMUS Gabriel</i>	<i>Absent</i>
4. <i>CASSAN Christine</i>	
5. <i>ESPIC Xavier</i>	
6. <i>GILLES André</i>	
7. <i>LANDREA Benoît</i>	<i>Absent</i>
8. <i>MANENT Corinne</i>	<i>Absente</i>
9. <i>MOUMIN Jean-Marc</i>	
10. <i>PAGANI-CABANNE Florence</i>	
11. <i>PIQUET Marcelle</i>	<i>Absente</i>
12. <i>RIOCROS Jean-Pierre</i>	<i>Absent</i>
13. <i>SALEIL Georges</i>	
14. <i>SOLEIL Philippe</i>	
15. <i>TARROUX Francis</i>	